

# **POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE DURABILITE**

**GALIA GESTION**

<b>Emetteur</b>	Agathe PENOUTY – Analyste ESG
<b>Validation</b>	Vincent SCHIFANO – Président
<b>Collaborateurs concernés</b>	L'équipe d'investissement et RCCI
<b>Date de création</b>	11/04/2024
<b>Date de validation</b>	17/05/2024
<b>Date de mise en œuvre</b>	10/01/2025
<b>Dernière mise à jour</b>	-

## Table des matières

<b>I – CADRE REGLEMENTAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>II – OBJECTIF .....</b>	<b>4</b>
<b>III – IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET DE DURABILITE.....</b>	<b>4</b>
A – PREALABLES .....	4
B – MISE EN ŒUVRE .....	5
C – CONTROLE .....	7

## I – CADRE REGLEMENTAIRE

Conformément à l'article 3 du règlement (EU) 2019/2088 du Parlement Européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services Financiers dit règlement « Disclosure » ou « SFDR », Galia Gestion doit publier sur son site internet des informations concernant sa politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans son processus de prise de décision en matière d'investissement.

### Extrait du règlement SFDR :

#### Article 3 – Transparence des politiques relatives aux risques en matière de durabilité

*Intégration des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision en matière d'investissement.*

## II – OBJECTIF

La présente politique a pour objectif de renforcer la transparence sur les moyens d'intégration des risques extra-financiers de Galia Gestion au travers du processus d'investissement du fonds Galia Investissements V.

## III – IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET DE DURABILITE

Les événements dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance peuvent avoir des impacts négatifs sur la performance de nos investissements. Par conséquent, Galia Gestion intègre les risques pertinents en matière de durabilité, importants ou susceptibles de l'être, à chaque étape de son processus de prise de décision d'investissement.

### A – PREALABLES

Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la performance de l'investissement. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque en tant que tel, soit avoir un impact sur d'autres risques et corrélativement contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme.

Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

## **B – MISE EN ŒUVRE**

Galia Gestion prend en compte les risques de durabilité tout au long de son processus d'investissement, depuis l'analyse d'opportunité à la cession de la participation.

### **INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE LORS DE LA PHASE DE PRE- INVESTISSEMENT**

#### **Exclusion sectorielle**

Galia Gestion a mis en place une politique d'exclusion lors des analyses de sélection des dossiers. Cette exclusion sectorielle permet de limiter une grande variété de risques en matière de durabilité. Ainsi, Galia Gestion exclut systématiquement de ses investissements les sociétés affiliées aux secteurs suivants :

- Les activités économiques illégales.
- La pornographie et la prostitution.
- La production ou la distribution de tabac.
- La production ou la distribution de mines antipersonnelles, de munitions de fragmentation, d'armes chimiques ou biologiques.
- Les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz de schiste, sables bitumineux).
- Les casinos, les jeux d'argent ou équivalent.

#### **Analyse préliminaire de l'opportunité**

La grille d'analyse préliminaire « *redflag* » comprend une première appréciation de l'exposition de la société aux risques de durabilité et intervient en complément de l'analyse des risques financiers. Cette analyse porte sur les trois facteurs classiques que sont :

- L'environnement, notamment les questions liées au changement climatique, à la biodiversité ou encore à la gestion des ressources naturelles ainsi que les risques de pollution de l'air, des sols et de l'eau.
- Le social qui regroupe les enjeux liés à la santé et au bien-être humain.
- La gouvernance et de manière plus précise le partage de la valeur, la diversité des instances de gouvernance ou encore la transparence du management.

Cette analyse est effectuée tout au long de la phase de pré-investissement grâce aux multiples échanges avec le management de la société cible et aux dues diligences ad hoc.

## **Due Diligences**

Les due diligences comportent systématiquement un audit ESG réalisé par un auditeur externe. Cet audit ESG met en avant les risques de durabilité ainsi que les axes d'amélioration propres à la société cible et détermine une trajectoire de transition qui fera par la suite l'objet d'une réflexion partagée avec le comité ESG interne et le management de la société. Cette évaluation a pour but de compléter l'analyse préliminaire.

Les conclusions des due diligences seront formalisées dans une note à destination du comité interne.

Elles seront également partagées avec le management et des axes de progrès seront définis ensemble. Le management prendra l'engagement de mettre en œuvre un plan d'action compatible avec les objectifs d'amélioration qui auront été définis une fois l'investissement réalisé. Cet engagement sera formalisé au travers d'accords contractuels établis lors de l'investissement (pacte d'actionnaires notamment). Des outils de motivation/ sanction relatifs aux engagements pris par le management seront mis en place.

La thématique de la décarbonation sera retenue de façon systématique pour chacune des participations.

## **INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE LORS DE PHASE DE DETENTION**

Galia Gestion accompagne ses participations dans leur démarche de progrès tout au long de la durée de l'investissement.

## **Questionnaire de collecte de données**

Cette collecte de données a lieu annuellement et couvre l'ensemble des enjeux ESG, allant du changement climatique à la biodiversité en passant par les enjeux sociaux et de gouvernance. Ainsi, cet outil permet de suivre l'évolution de certains risques de durabilité.

Le comité ESG interne suit la trajectoire ESG déterminée lors des premiers mois de la détention de la ligne au travers d'indicateurs provenant notamment des collectes de données annuelles.

## **INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE LORS DE LA PHASE DE CESSION**

Lorsqu'une vendor due diligence est réalisée, les thématiques ESG sont incluses dans son périmètre. Les axes d'amélioration retenues et sur lesquels le management s'est engagé font l'objet d'un suivi particulier et d'une mesure. Son résultat devra faire l'objet d'une validation externe à la société (bilan carbone précession par exemple).

Galia Gestion incite les sociétés à mettre en place des actions de long terme qui s'étendent au-delà de la période d'investissement.

### **C – CONTROLE**

Le RCCI ainsi que l'analyste ESG s'assureront de la bonne réalisation des étapes au cours des périodes de pré-investissement, de détention et de cession de la participation.